EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME DU PROCÈS-VERBAL D'UNE RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DU HOCKEY MINEUR CHAUDIÈRE-OUEST (L'« AHMCO ») TENUE PAR VOIE DE TÉLÉ-CONFÉRENCE LE 1ER JUIN 2020

10. REMPLACEMENT DE LA VACANCE PROVOQUÉE PAR LA DÉMISSION DE DAVID LACASSE

***ATTENDU QUE** les règlements internes de l'AHMCO permettent à un administrateur du conseil d'administration de démissionner de ses fonctions avant la fin de son mandat;*

***ATTENDU QUE** les règlements internes de l'AHMCO permettent le remplacement d'une vacance crée par la démission d'un membre du conseil d'administration, par une simple résolution du conseil d'administration;*

***ATTENDU QUE** David Lacasse a confirmé son départ pour des raisons personnelles et que sa démission laisse son poste vacant pour la dernière année prévue à son mandat;*

***ATTENDU QU'**un membre du conseil d'administration, actuellement en poste et dont le mandat prend normalement fin à la prochaine assemblée générale annuelle, peut proposer sa candidature pour compléter le mandat du membre démissionnaire;*

***ATTENDU QU'**avec la situation du COVID-19 et l'incertitude concernant le fonctionnement de la prochaine saison, les membres du conseil d'administration de l'AHMCO trouvent qu'il sera bénéfique pour l'AHMCO de conserver des gens expérimentés en place pour gérer cette situation exceptionnelle;*

PAR CONSÉQUENT, SUR PROPOSITION DE TONY GINGRAS, DÛMENT SECONDÉE PAR ÉRIC THIBAULT, IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

i) Que le conseil d'administration accepte la candidature de Maxime Gagné pour la poursuite du mandat de David Lacasse. Maxime Gagné demeurera donc membre du conseil d'administration de l'AHMCO pour l'année restante au mandat de David Lacasse.

*****

CERTIFICAT

Le soussigné, secrétaire de l'AHMCO, atteste par la présente que ce qui précède est un extrait conforme du procès-verbal d'une réunion du conseil d'administration de l'AHMCO tenue en date du 1er Juin 2020 et que cette résolution est toujours en vigueur.

SIGNÉ à Lévis (Québec), en date du 2 juin 2020.

NADIA FORTIN, secrétaire